

2020-001 DECISIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal prend acte de la décision municipale suivante :

Décision n° 2019-006 du 27 décembre 2019 : renonciation au droit de préemption urbain pour la parcelle cadastrée AB 82 appartenant à Madame LE ROY Karine.

2020-002 BUDGET 2020 : subventions

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subvention reçues et l'état des subventions versées en 2019.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au Budget primitif 2020 les subventions suivantes :

JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) : 25 € par jeune de Saint Lubin x 3 = 75€

Ecole-USEP « P'tites Randos » : 241 €

Ecole-USEP « Etoile cyclo » : 200 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Lubin : 430 €

Comité des Fêtes de St Lubin : 260 €

Syndicat d'Initiatives de la Vallée de la Cisse : 40 €

Société de chasse de St Lubin : 50 €

Association des Parents d'élèves APE : 110 €

Soit un montant maximum de 1 406 €. Il est précisé que ces sommes ne seront versées que si l'association produit les documents justificatifs selon la liste établie le 29 juin 2015.

2020-003 PERSONNEL : mise à jour du tableau des effectifs

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune à la date du 31 décembre 2019, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous et arrêté à la date du 31/12/2019 :

EMPLOIS PERMANENTS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NO COMPLET
Administratif					
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	1	1		1
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	1	1	1	
Technique					
Adjoint Technique	C	6	6	1	5
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1	1	1	

1

EMPLOIS NON PERMANENTS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NO COMPLET
Administratif					
Adjoint administratif	C	2	2		2
Technique					
Adjoint technique	C	1	1	1	

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Affiché le : *J13-2-20*

Retiré le :

1

2020-004 PERSONNEL : création de poste

Compte tenu du départ prochain à la retraite d'un agent il convient de renforcer les effectifs du service administratif, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

- la création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet (27/35^{ème}) pour l'agence postale communale et aide au secrétariat de mairie à compter du 1 mars 2020.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à l'échelle C1.

- de modifier le tableau des effectifs.

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

2020-005 RDPG : désignation du Référent communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une erreur a été commise lors de la rédaction de la délibération n° 2019-056 ; aussi il propose de l'annuler et de la reprendre avec les bons termes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'annuler la délibération n° 2019-056 du 18 décembre 2019 et de la remplacer par la présente ;

- de désigner Monsieur Henry BOUSSQUOT en qualité de Référent à la Protection des Données de la Commune de Saint Lubin en Vergonnois ;

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à l'application de cette décision.

POINTS ABORDES SANS DELIBERATION

Agglopolys : compte-rendu des commissions

: PLUi-HD : point d'avancement

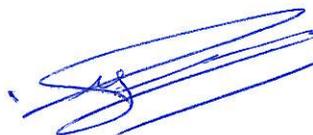
Adressage : point sur la réunion de la commission du 27 janvier

Bureau de vote des 15 et 22 mars

Affaire Cousin : échanges de courriers avec l'avocat et la Maif

Questions des locataires de la commune qui ne reçoivent pas leur avis de payer

Fait à Saint Lubin en Vergonnois, le 11 février 2020,


Le Maire, Didier PIGOREAU

